



## QUESTIONS POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE

### Dans votre pays...

- Comment la législation sur le congé parental interagit-elle avec les autres lois relatives au travail et à l'égalité des genres? Y a-t-il des écarts à combler?
- Les droits et options de congé parental sont-ils bien divulgués par le gouvernement? Les travailleuses et les travailleurs ont-ils une bonne connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités?
- La complexité des procédures administratives limite-t-elle l'accès au congé parental? Ces procédures pourraient-elles être simplifiées?
- Les femmes ayant un emploi peu rémunéré, à temps partiel et/ou temporaire sont-elles éligibles à un congé payé? Et les migrants? Les travailleuses et travailleurs agricoles? Les personnes travaillant à leur compte ou propriétaires de petites entreprises? Les travailleuses et travailleurs domestiques? Les étudiantes et les étudiants?
- Si un congé de paternité et/ou un congé parental existe, que révèlent les données? Les pères le prennent-ils? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Des données ventilées sont-elles actuellement collectées concernant les taux de participation parmi les employés du gouvernement et du secteur privé? Ces données sont-elles utilisées pour identifier des obstacles et où davantage de ressources et de sensibilisation sont nécessaires?
- Quelles organisations de la société civile travaillent sur ce sujet au niveau local? Quelles idées, données, analyses ou nouvelles perspectives peuvent-elles apporter?
- Dans la pratique, les familles peuvent-elles se permettre de prendre le congé auquel elles ont droit?
- La fin du congé parental coïncide-t-elle avec le début de l'éligibilité à l'inscription des bébés dans des centres accessibles de garde d'enfants, ou les familles ont-elles des difficultés à faire cette transition? (Autrement dit, les parents ont-ils besoin de trouver des services alternatifs de garde d'enfants jusqu'à ce que leur bébé ait l'âge requis par la plupart des centres de garde?)
- Dans les régimes contributifs, comment se présentent les prestations de congé pour les travailleurs ayant différentes capacités de cotisation?
- Les femmes subissent-elles une discrimination au travail après un congé de maternité malgré le fait que cela soit illégal? Qu'en est-il des pères après un congé de paternité et/ou parental?
- Quelles aides supplémentaires sont apportées au travail? Des grands employeurs offrent-ils volontairement des prestations supplémentaires aux parents pouvant faire part de leçons retenues?
- Les dispositions légales des politiques de congé pour les parents sont-elles remplacées ou élargies par des conventions collectives?
- Dans quelle mesure les droits financiers influencent-ils les décisions du ou des parents concernant la durée de leur congé?
- Quel est le pourcentage de nouvelles mères célibataires? Les dispositions sur le congé prévoient-elles une aide suffisante pour elles?
- Les femmes enceintes, ou pouvant tomber enceinte, sont-elles considérées à l'embauche au même titre que les autres femmes et les hommes? Les employeurs sont-ils autorisés à poser des questions à une candidate à un poste sur son intention d'avoir des enfants? Cela se produit-il dans la pratique?
- Comment les prestations de retraite sont-elles accumulées durant les périodes de congé parental?